

Le conseil général poursuit ses travaux; ses dossiers sont achevés l'examen de l'ordre du jour de cette séance n'est pas très intéressant.

On désigne M. Paillasson pour faire partie du comité chargé d'étudier les demandes de décharges concernant l'impôt sur les terrains nouvellement plantés ou replantés en vignes.

M. Dargaud fait accorder une subvention au syndicat gréliste avec fusée et Perréon.

SECOURS POUR LES ECOLES Le conseil général accorde à l'école mixte de Chervignies la somme demandée pour le mobilier personnel de l'institutrice.

L'ASSISTANCE MEDICALE M. Normand. — C'est le tour de l'assistance médicale gratuite pour la fixation des prix de journées applicables aux malades indigents et les modifications à apporter au règlement départemental pour le tarif médical, chirurgicaux et pharmaceutiques.

Une longue discussion s'engage sur l'allocation à accorder aux médecins du département, par visite et par kilomètre.

Contrairement aux conclusions de la Commission générale et au règlement très précis élaborés par une commission technique spéciale, M. Normand présente un amendement tendant à réduire le tarif de ces visites.

M. Lagrange défend le règlement proposé. Il est d'usage aujourd'hui, de respecter le Bloc (vies), en bien, le règlement qui est présenté au conseil, doit être un bloc intangible.

L'amendement de M. Normand n'est pas adopté et le règlement proposé est adopté sans modification.

Longue discussion également au sujet de l'hospitalisation des malades du département aux hôpitaux de Lyon.

On veut augmenter de 33 0/0 le prix d'hospitalisation des pauvres des communes et le rapporteur M. Normand propose un projet de la Commission pléniaire.

On a proposé une transaction, 3 francs au lieu de 2 fr. 50 comme jadis et de 3 fr. 50 qui réclamaient les hospices.

M. Lagrange admet qu'il y avait entre le département et les hospices une œuvre de charité signée de part et d'autre. Il se peut que les hospices, comme l'a dit M. Coste-Labaune, aient besoin de ressources nouvelles.

M. Bonnevay proteste contre une décision de la loi qui crée au conseil général une situation aussi équivoque, une menace suspendue sur ses délibérations.

M. Cazeneuve, défend à son tour ses collègues en chirurgie et déclare que jamais on n'a guéri plus de malades et plus rapidement.

On sourit sur plusieurs bancs. — On l'a déjà vu, dit-il, est de mode de...

REBELLION EN CHINE

Marselle, 31 août.

Le Courrier d'Haiphong, arrivé ce matin par voie anglaise, publie les nouvelles suivantes :

On mande de Raichia à la suite de la découverte d'un distillatoire clandestin sur une concession privée.

En Chine, les nouvelles de Kouang-Si sont plus graves. Les rebelles ont pillé un million de dollars dans la banque de Liéou-Tchéou.

Les rebelles se sont également emparés de plus de 600 fusils et de 400.000 cartouches, ainsi que de quatre canons. Ils ont mis à prix la tête du vice-roi de Canton.

Celui-ci consacre 700.000 taels pour les frais de répression du mouvement. Conformément aux ordres de Pékin, le vice-roi de Nankin enverra une brigade de troupes chinoises du Kiang-Sou pour aider à la répression.

Le vice-roi de Canton, désireux d'éviter des complications internationales, organiserait bientôt sérieusement la police sur la frontière du Tonkin, afin d'empêcher les insurgés de passer sur le territoire français.

ASSASSINAT D'UN JOURNALISTE

Le Courrier d'Haiphong publie un télégramme de Hongkong annonçant l'assassinat dans une île isolée d'un Français, M. Layrisse, ancien rédacteur en chef du Courrier d'Haiphong qui s'était retiré dans cette île pour faire de l'élevage.

Il y vivait seul avec un boy et une femme indigène qui ont disparu. On a retrouvé son corps; le crâne a été sectionné. Tout le côté gauche de la tête était séparé du reste du corps.

LES PICKPOCKETS

AUX OBSEQUES DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 31 août.

Comme pour toutes les cérémonies devant attirer la foule, le service de la Sûreté avait organisé une importante surveillance aux obsèques de M. Waldeck-Rousseau.

Plusieurs voleurs à la tire furent remarqués ce jour-là, le 13 août, à l'église Sainte-Clothilde et le nommé Giacomo Sillich fut surpris au moment où il explorait les poches d'une dame.

Le voleur fut arrêté et le comparat aujourd'hui devant la onzième chambre du tribunal correctionnel.

Sillich avoue sans difficulté sa culpabilité en déclarant qu'il a été poussé au vol par la misère. L'agent qui a procédé à l'arrestation de l'inculpé déclare qu'il précédait avec une très grande habileté et une audace extraordinaire.

LES VOLEURS DE BIJOUX

Paris, 31 août.

M. Hamard, chef de la Sûreté, qui poursuit activement une enquête relative à un vol de bijoux commis récemment à Paris chez M. Esmein, bijoutier, boulevard des Capucines, vient de faire capturer trois malfaiteurs qui, s'ils n'ont pas des antécédents, paraissent appartenir à la bande qui opéra.

Le chef de la Sûreté suivait, dimanche soir, un individu d'origine russe ou polonoise, dix fois condamné et interdit de séjour, nommé Léon Binus, cordonnier, quand, vers minuit, il le vit entrer dans le hall de la gare Saint-Lazare. Le malfaiteur s'y promena longtemps de long en large. Ne pouvant le surveiller davantage, M. Hamard fit signe à deux de ses inspecteurs et les pria de ne pas perdre Binus de vue.

Celui-ci quitta bientôt la gare, prit la rue Saint-Lazare, gagna le carrefour Châteaudun et s'arrêta enfin devant le n° 47 de la rue Lafayette. Les inspecteurs se postèrent non loin de là et attendirent. Bientôt les passants se fatigèrent sans espoir et craignirent d'être « évanés » par le cordonnier, ils avisèrent une cabane où dormaient quelques ouvriers occupés durant le jour à des travaux de voirie et demandèrent à ceux-ci la permission de rester avec eux.

Binus faisait toujours les cent pas devant le même immeuble, occupé, au rez-de-chaussée, par une modiste et par le neuve de M. Lépez-Esmelin, bijoutier comme son oncle. A chaque instant, il consultait sa montre; enfin, à deux heures précises, il s'avança dans la porte et sonna.

La porte s'ouvrit et deux individus sortirent aussitôt de l'immeuble. L'un d'eux portait une boîte à violon qui paraissait très lourde. Les deux inspecteurs, qui avaient quitté leur cachette, suivirent alors le trio, qui montait la rue Lafayette. De temps en temps, quelques lambeaux de phrases arrivaient jusqu'à eux.

— Vous n'avez donc pas d'estomac ! C'était Binus qui morigénait ses compagnons : le coup avait dû manquer.

Au bout de deux cents mètres, fatigué de tenir sa boîte par la poignée, l'un des individus la rayonna sur un bras et la porta comme un enfant, mais ce mouvement produisit à l'intérieur un bruit de ferraille qui ne faisait aucun doute sur son contenu.

Avisant alors deux gardiens de la paix, les inspecteurs les mirent au courant et tous les

LE RAPPEL REPUBLICAIN

en garnison dans des villes un peu éloignées de Dijon.

La dislocation aura lieu également à Dijon, du 15 septembre au soir au 17 septembre. Le 5 septembre, il y aura repos, et les 6 et 7 septembre manœuvres de division contre division, puis les grandes manœuvres proprement dites commenceront quand les corps d'armée seront concentrés.

Les journées du 11 et du 15 septembre, seront les plus importantes. Au cours de ce moment, les troupes approuveront de Dijon, dont le général de la Borie de la Batiu aura, en ce qui concerne sa division, à organiser la défense. Il est probable que l'ensemble des troupes de la défense de Dijon seront placés sous le commandement du général Rau, qui aura ainsi à sa disposition la 15^e division et une division de cavalerie.

Ces manœuvres sous Dijon auront un grand retentissement, en raison de la force des positions. Les forts de Varin et d'Assolères, la batterie d'Arville qui seront considérés ne pourront pas, avec cette grande cité bourguignonne, mais des batteries de 90 de campagne disposeront d'un certain nombre de coups par pièce.

Le général Rau aura sans doute, en outre des troupes embriquées, 6 régiments de cavalerie qui ne seront pas seulement utilisés à garder et à éclairer les flancs des régiments. Il faut s'attendre à un spectacle militaire grandiose qu'on s'efforcera de rendre exact, absolument tel qu'il se présente.

Un autre aspect de la question est bien du côté de l'attaque que de la défense.

On interroge la carte et on verra que les positions de la défense peuvent être, en première ligne, Assolères et la batterie d'Assolères; en seconde ligne, Ahuy et Valmy, afin de couvrir la grande route qui mène à Dijon, et enfin, en dernier lieu, le Mont-Afrique où, pour être débordés, les défenseurs de la ville pourraient faire une résistance désespérée, tout en se conservant une ligne de retraite.

Les officiers étrangers resteront à Dijon pendant toute la durée des manœuvres. Chaque matin, un train spécial les conduira sur les lieux.

Il paraît enfin que les cuirassiers de Chartres chez lesquels règne une petite dysenterie, sans conséquences graves, ne participeront pas aux manœuvres. Il se pourrait aussi que le bataillon de zouaves de Sathonay n'ait pas aux manœuvres. Il y aurait eu dans le bataillon quelques cas bénins de fièvre typhoïde. On prendrait ainsi des mesures de précaution qui indiquent assez à quel point le haut commandement se préoccupe de la santé des hommes. Des lors, la division réserve ne se composerait plus que de l'infanterie de marine et d'un seul bataillon de zouaves.

Une Circulaire ministérielle

Voici, d'après une circulaire ministérielle, les ordres donnés en ce qui concerne les manœuvres d'automne et qui s'appliquent non seulement aux grandes manœuvres d'armée, mais aussi aux manœuvres de brigade.

Ordre, discipline. — Le commandant du cantonnement a les droits et les devoirs du commandant d'armes en garnison. Il est responsable de l'ordre dans les cantonnements, et de la sécurité.

Les troupes entreront dans leurs cantonnements au pas cadencé, l'arme sur l'épaule droite ou le sabre à la main; les moustiques joueront.

Les cafés et arrières seront formellement interdits pendant toute la durée au moins après l'arrivée au cantonnement.

Il est interdit, en principe, aux fourgons et aux cavaliers de trotter dans les cantonnements.

La chasse est rigoureusement interdite aux militaires de tout grade prenant part aux manœuvres.

Hygiène et santé. — Pendant les marches, lorsque la chaleur sera forte, on fera descendre les troupes à l'ombre, pour diminuer la perspiration.

Pendant la route, on empêchera soigneusement les hommes de boire directement aux ruisseaux et fontaines. On devra empêcher ou réprimer les excès alcooliques, qui rendent graves et même mortels les accidents dus à la chaleur et au froid.

Il faut en général se méfier, dans les cantonnements, des puits et pannes placés dans le voisinage des fosses d'aisances, des mares de ferme, des basses de fumier; leur eau contient presque toujours le germe de la fièvre typhoïde ou celui de la dysenterie.

Au bivouac, la vie exige de grandes précautions; il faut se garantir le mieux possible du froid et de l'humidité et, la nuit, se tenir les pieds secs et couverts.

Il est essentiellement recommandé aux hommes de boire le moins possible pendant les marches. Les jours de fortes chaleurs, les hommes marchent en raags espacés; il faut les empêcher de se couvrir pendant les marches.

En cas d'accident, un certificat d'origine de blessures est immédiatement établi.

Accidents. — Les officiers et hommes de troupe en service commandé, sont tenus de faire soigner et transporter dans les hôpitaux, tout homme blessé ou malade par suite d'un accident, soit au cours de la route, soit pendant les manœuvres.

Si l'accident provient du fait d'une personne étrangère à l'armée, le ministre décide, à la suite d'une enquête, s'il y a lieu d'entreprendre des poursuites contre les auteurs en garantie des frais d'hospitalisation, et, s'il y a lieu, de la qualification de réforme ou de la pension militaire.

Evénements. — Tout commandant de cantonnement est tenu de désigner un officier pour rester trois heures après le départ et pour constater, le cas échéant, les dégradations faites dans le logement ou le cantonnement et qui proviennent des faits de troupe.

leur, en ce moment à Constantinople; puis ils ont voulu les bienfaits du jour syndicat et ils ont convié tous leurs camarades à s'y rallier.

On nous a dit que M. Lé Mée de la Salle, poursuivant son œuvre de conciliation, a convoqué pour demain matin, à neuf heures, le syndicat des états-majors de la marine marchande, à dix heures le syndicat des contremaîtres, à onze heures le syndicat des charbonniers.

Les Revendications des Contremaîtres

Le syndicat des contremaîtres a adressé aux entrepreneurs une lettre où il fait valoir leurs revendications. En voici le passage important :

Poussés dans nos derniers retranchements, nous avons décidé de quitter le travail et de ne le reprendre qu'après avoir obtenu satisfaction en détruisant les causes qui engendrent les effets désastreux dont nous souffrons :

1. La réintégration ou le maintien des contremaîtres visés par les ouvriers;

2. Le droit de choisir nos ouvriers sans nous occuper s'ils font ou non partie d'un syndicat quelconque;

3. La suppression des délégués des chantiers dont l'autorité se substitue constamment à la nôtre;

4. La suppression de l'ingérence des ouvriers dans l'organisation et la conduite des travaux;

5. La suppression des mises à l'index de nos membres.

Ainsi, la question se trouve maintenant posée sur un nouveau terrain. M. Lé Mée de la Salle devra convoquer, en même temps que les délégués des patrons, les délégués des contremaîtres.

La Réunion des Camionneurs

Les entrepreneurs de camionnage se sont réunis hier après-midi en assemblée générale dans une salle de la brasserie du Chapitre.

Après une longue et vive discussion, l'assemblée, d'inspiration des explications du conseil d'administration du syndicat, a pris les résolutions suivantes :

Attendu que la situation actuelle, si grave pour tous et absolument ruineuse pour leur industrie, n'est pas leur fait, ils en laissent à qui elle incombe toute responsabilité;

Considérant, en outre, qu'en raison de la situation spéciale dans laquelle ils se trouvent par le fait de leur matériel qui les place dans des conditions anormales et pleines d'écueils, ils ne peuvent être assimilés aux autres industriels;

Les entrepreneurs de camionnage approuvent :

1. Le travail élaboré par la commission à ce nommée;

2. Présenter l'engagement d'honneur de 1909, en pratique, à partir du 1^{er} septembre 1910, l'application intégrale des nouveaux tarifs;

3. Dégager toute responsabilité des rigueurs qui pourraient atteindre ceux de leurs collègues qui, au détriment de leur intérêt particulier et de celui de la corporation en général, n'en feraient pas stricto application.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité moins une abstention.

On prendra toute la grande en sachant que les initiatives et les semouillers qui se réunissent après midi subordonnaient la décision de fermer leurs usines à celle des camionneurs.

LES AFFAIRES DE MACEDOINE

Vienne, 31 août.

La Zeit publie une interview d'un consul d'une grande puissance en Macédoine.

Le personnage interviewé se livre à des observations sur la situation en Macédoine.

« Si l'œuvre de réforme marche lentement, a-t-il dit, je suis pourtant assuré du succès définitif. Nous avons fait déjà beaucoup la première année et l'amélioration de la situation est déjà très sensible. »

dit, une partie des troupes de Vladivostok ? En tous cas, son armée ne doit pas compter plus de 100.000 à 170.000 hommes.

Le maréchal Oyama lui oppose neuf divisions actives avec leurs brigades de réserve : les 2^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Les Grèves de Marseille

La situation. — Nouvelle grève. — Dans le port.

Marseille, 31 août.

La mission donnée au président de la chambre de commerce pour amener la fin de la grève générale qui paralyse et ruine le commerce a fait un grand pas en avant. Une réunion a eu lieu hier soir à la chambre de commerce où le président, M. Lé Mée de la Salle, avait convoqué ses collaborateurs.

La séance a été très laborieuse; le conflit a été étudié sur toutes ses faces et, en guise de conclusion, les membres ont, à l'unanimité, voté des félicitations à M. Lé Mée et aux membres du bureau.

Le président de la Chambre de commerce a convoqué, ce matin, à dix heures et demie, les membres du syndicat de la marine marchande, les armateurs et les entrepreneurs de manutention. De ces derniers dépendent les contremaîtres; aussi ont-ils pris l'engagement de chercher un terrain de conciliation.

Le point difficile est dans le refus de la part des contremaîtres d'accepter désormais la mise à l'index par les ouvriers. Mais le syndicat des cochers accepterait-il de renoncer à ces privilèges qu'il s'est arrogés de lui-même ?

Si M. Lé Mée parvenait à mettre les deux parties d'accord sur ce point, le conflit pourrait bien être terminé, car les inscrits maritimes ont décidé d'accorder toutes les concessions qui leur ont été demandées et ont déclaré qu'ils regagneraient aussitôt leurs bords.

M. Penissat, administrateur de la marine, essaye, de son côté, de trancher le différend qui sépare les inscrits et la Commission générale transatlantique et tente de règlementer le travail à bord.

Ce matin, 60 ouvriers au plus travaillent sur les docks des moles. Quatre cargo-boats anglais, qui sont arrivés ce matin en rade avec 18.000 tonnes de graines oléagineuses, ne pouvant opérer leur débarquement, partent ce soir pour une destination inconnue.

On attend l'arrivée d'un bataillon du 40^e de ligne, qui tient garnison à Nîmes. Ce renforcement des troupes déjà envoyées sur les lieux du conflit laisserait supposer qu'en haut lieu on prévoit une aggravation possible de la situation.

Une Interview de M. Lé Mée de la Salle

Marseille, 31 août.

M. Lé Mée de la Salle, interviewé par le correspondant des Débats, a fait à notre confrère des déclarations que nous croyons intéressantes pour nos lecteurs.

La grosse difficulté, a-t-il déclaré, sera de réunir tant de syndicats intéressés et d'obtenir le consentement de si nombreuses parties contractantes à un accord définitif, et ce n'est pas le seul obstacle que nous rencontrerons en chemin, et combien encore plus pénible à trouver sur le terrain d'exécution. Les ouvriers font des promesses; les patrons, qui n'ont pas foi en elles et qui invoquent de nombreuses raisons pour justifier leur méfiance, veulent des garanties.

Mais de quelle nature seront-elles ? — Il y en aurait bien quelques-unes que l'on pourrait qualifier de morales et qui reposeraient sur des personnalités. Mais comment parviendront-elles à établir les mises à l'index et les changements partiels ou partiels aussi bien les armateurs que les entrepreneurs de manutention. Comment prévenir le retour des fautes contre lesquelles on réclame ? Si l'on a uniquement raison des inscrits maritimes, il y a autre chose à considérer, c'est que les ouvriers des quais refusent d'apporter leur concours et leur bonne volonté aux travaux du port.

Mais c'est justement cette solidarité d'intérêt qui rend l'œuvre ardue.

Il suffit que les troupes maritimes ne fonctionnent plus pour que, par la force des choses, plus encore que par le fait des volontés, la grève générale devienne, dans un bref délai, chose possible. A Marseille, le commerce est paralysé; toutes les usines se ferment fatalement et vous comprenez pourquoi, nous autres plus particulièrement, nous n'avons pu rester indifférents devant un conflit dont la gravité est incommensurable.

Aussi, on comprend les raisons pour lesquelles chaque corporation s'agit et celibère.

A la Bourse du travail, on s'est borné aux promesses du jour en usage; on a blâmé le commandant du port parce qu'il n'aurait point, paraît-il, facilité dans les modes l'écoulement des navires étrangers. Mais on s'est bien gardé d'apporter une preuve de cette prétendue inaction.

Les inscrits maritimes se sont réunis des marques de sympathie que nous adressées les matelots chauffeurs et soutiers de l'Equateur.

— Non, ne perdons pas notre temps à ça. — Eh bien... vous comprenez que ce règlement est trop grave pour que je le prenne tout seul avec vous. Sans même avoir consulté celles qui, bien plus que nous deux, sont intéressées au succès de ce que nous allons tenter... Donnez-moi quelques jours.

— Tout ce que vous voudrez. — J'aurai pris également, s'il y a lieu, quelques dispositions que j'ai à prendre... et je viendrai vous apporter ma réponse... en même temps que les frais de route.

— Bien... bien... Moi, pourvu que j'aie trois fois vingt-quatre heures pour me préparer et pour mettre mes petites affaires en état de m'attendre deux ou trois mois, c'est tout ce que m'en faut.

— On vous trouve toujours ici ? — De deux à cinq, régie comme un papier de musique... C'est même cette régularité qui commence à m'agacer un peu le système... — Vous aurez donc bientôt de mes nouvelles. — Je les attends de pied ferme. — Et vous êtes sûr ? — Dix mille francs suffisent.

— Je ne voudrais pas m'embarquer avec vous. Mais c'est évident, quel qu'il soit, on arrivera. L'attente donc, en ce moment, ils ne sont pas dans votre poche, inutile de vous en procurer davantage.

... Mais, ajoutait-il très sincèrement : je dis une bêtise. Dix mille francs pour vous, monsieur de Lorgerac, ça ne fait seulement pas autant que cinquante francs pour moi...

Il en parlait à son aise, ce Césaire Honorat.

— Pour Henri ces dix mille francs étaient une somme énorme. Une somme énorme dont il ne possédait pas le premier centime.

Théoriquement — puisqu'il était majeur — il avait à sa disposition la part qui lui revenait de la fortune de sa mère.

Mais, en réalité, jamais son père ne lui avait rendu de comptes de tutelle. Jamais, d'ailleurs, il n'avait songé à lui en demander.

Il se contentait de la pension — très large, très fastueuse — que le baron lui faisait et dont, régulièrement, ce premier de chaque mois, il lui donnait les arrérages.

Tout cela, au bout de l'année aurait — et de beaucoup — dépassé la somme dont il avait besoin; mais, de tout cela, Henri n'avait pas économisé un centime.

Il dépensait au fur et à mesure ; — et ce qui manquait, il avait peut-être pu le trouver dans sa poche, mais pas dans sa poche.

C'est aussi cela qui le préoccupait si sérieusement — quand il sortait de la rue Pergolèse et comme d'habitude — car c'était jeudi, s'en alla à Neuilly.

Pour rien au monde il n'aurait voulu manquer à sa visite hebdomadaire...

— Non, ne perdons pas notre temps à ça. — Eh bien... vous comprenez que ce règlement est trop grave pour que je le prenne tout seul avec vous. Sans même avoir consulté celles qui, bien plus que nous deux, sont intéressées au succès de ce que nous allons tenter... Donnez-moi quelques jours.

— Tout ce que vous voudrez. — J'aurai pris également, s'il y a lieu, quelques dispositions que j'ai à prendre... et je viendrai vous apporter ma réponse... en même temps que les frais de route.

— Bien... bien... Moi, pourvu que j'aie trois fois vingt-quatre heures pour me préparer et pour mettre mes petites affaires en état de m'attendre deux ou trois mois, c'est tout ce que m'en faut.

— On vous trouve toujours ici ? — De deux à cinq, régie comme un papier de musique... C'est même cette régularité qui commence à m'agacer un peu le système... — Vous aurez donc bientôt de mes nouvelles. — Je les attends de pied ferme. — Et vous êtes sûr ? — Dix mille francs suffisent.

— Je ne voudrais pas m'embarquer avec vous. Mais c'est évident, quel qu'il soit, on arrivera. L'attente donc, en ce moment, ils ne sont pas dans votre poche, inutile de vous en procurer davantage.

... Mais, ajoutait-il très sincèrement : je dis une bêtise. Dix mille francs pour vous, monsieur de Lorgerac, ça ne fait seulement pas autant que cinquante francs pour moi...

Il en parlait à son aise, ce Césaire Honorat.

— Pour Henri ces dix mille francs étaient une somme énorme. Une somme énorme dont il ne possédait pas le premier centime.

Il disait sa folie à ramener la fiancée le son cœur au foyer paternel... dans la maison qui était la sienne...

— Son orgueil à réparer — oh ! tout à fait — le mal que la cruauté du hasard avait causé plus encore que la dureté des hommes.

— Son bonheur à changer peu à peu les idées... les sentiments de son père... à le rendre l'homme juste qu'il devait être... plus sage encore, — après le loyal aveu de sa faute involontaire, — ou, plus digne de lui affection de leur respect.

— C'est très honnête, cependant, n'est-ce pas ? — Assurément.

— Cet argent-là... tu seras bien sûr de pouvoir le rendre ? — Parbleu !

— Dans ce cas, moi, je n'hésiterais pas. — Tu emprunteras ces dix mille francs ? — Tout de suite.

— Et tu les confieras à ce Césaire Honorat. — Dès que j'aurai trouvé un prêteur.

— Ce ne sera pas difficile. — Moins facile que tu tu crois, peut-être. — Pourquoi donc ? Ce prêteur ne risquera rien... Tu pourras peut-être cent fois être sûr.

— Et oui, « peut-être ». Et c'est ce « peut-être » qui est capable de causer quelque difficulté.

— Tu crains ? — J'en ai un peu peur. Il faudra que le prêteur s'en rapporte à mon affirmation et aux renseignements qu'il prendra... parce que je n'ai pas un titre, pas un document, pas un bout de papier à lui montrer comme preuve à l

Dernière Heure

M. Moillère de rire des chirurgiens. Ils peuvent dire et grésissent. M. Gourju prend à son tour la parole. M. Gourju dans de nouveaux détails sur le début de la place à un autre point de vue...

M. Duquaire. — Vous allez ainsi nuire et au service de l'asile et à son développement, car les familles payantes n'y envoient plus leurs malades. D'autre part, les payants entrent eux-mêmes l'asile...

On ne peut assimiler Albigny à Bron. Albigny n'a que 700 pensionnaires qui sortent librement deux fois par semaine.

M. Paillason propose un amendement déclarant que le poste sera supprimé par extinction.

Cet amendement est rejeté par dix voix contre neuf.

M. le Préfet. — Vous ne pouvez résoudre la question par voie budgétaire; car le règlement de l'asile de Bron est sous la surveillance de l'Etat.

M. Normand propose d'inviter le gouvernement à effectuer cette suppression.

Cette proposition est adoptée par dix voix contre huit.

Enfin l'ordre du jour est épuisé; il n'est que temps; il est sept heures et déjà la moitié de nos élus a quitté la salle.

Francoulaire

FESTIVAL DE GYMNASTIQUE A l'Exposition de Lyon

Samedi commenceront les fêtes organisées à l'Exposition, en l'honneur du grand championnat de gymnastique organisé sous le patronage de l'Association de Lyon et du Rhône.

Voici le programme: Samedi, à 8 heures du soir, réception des sociétés lyonnaises.

A 8 heures 1/2, grande fête de nuit par les sociétés lyonnaises.

Dimanche, à 7 heures du matin, réception et ouverture des concours du championnat et spéciaux.

A midi, déjeuner.

A 2 heures, réunion des sociétés et championnats places Morand, défilé.

A 3 heures, grande fête gymnique.

A 4 heures, mouvements d'ensemble en musique.

A 5 heures, productions par les champions.

A 6 heures, distribution solennelle des prix.

A 8 heures, grande fête de nuit, bal, concerts, attractions.

UN NAIF MAQUIGNON A Ferrache. — Après un bon dîner. — Entolé.

Le service de la sûreté a procédé dans la journée d'hier à l'arrestation d'une fille M... Louise, âgée de 32 ans, entôleuse de profession.

Cette honorable citoyenne qui habite rue Monecy, dans un hôtel, pas particulier, avait en effet, avant-hier, soulagé de son portefeuille contenant 2.000 francs, un malin magouille de Salon.

Cet homme du midi, après avoir traité de bonnes affaires, avait d'indigne platement dans un restaurant de Ferrache et à 11 heures du soir, il se trouvait, place Carnot, lorsqu'il rencontra l'hétaire entôleuse.

Après une bonne bouteille de vin, on lie facilement connaissance, et ce fut le cas de M. X..., qui vingt minutes plus tard, avait causé avec sa compagne de hasard, et avait quitté et s'était aperçu que pour garder un souvenir de lui, la fille M... avait jugé bon de se saisir de son portefeuille contenant un billet de mille et dix de cent francs.

Comme on le pense, à la surprise, fit place bientôt une indignation bien compréhensible, et hier matin, à la première heure, M. X... allait trouver le vengeur des entolés, l'ai nommé M. Briotet, et en peu de mots, lui racontait sa triste histoire.

Le chef de la sûreté le consola de son malheur, et lui promit de retrouver la voleuse et peut-être les 2.000 francs.

Il a tenu sa promesse, car quelques heures plus tard, l'entôleuse était arrêtée et gérée au dépôt!

Une perquisition faite au domicile de la fille M... a amené la découverte d'une somme de deux cents francs, et d'un livret de caisse d'épargne, contenant 1.500 francs, antérieurement versés.

La femme n'avoue pas où elle a caché l'argent, ces sommes serviront à indemniser l'entolé.

Ajoutons que la voleuse est bien connue de la police, et qu'elle possède un casier judiciaire orné de plusieurs condamnations, toujours pour le même délit.

Quant à M. X..., il a regagné Salon en remerciant sincèrement M. Briotet, et en jurant, mais un peu tard, qu'on ne le reprendrait plus.

CHRONIQUE

Les Bienfaits. — Voici les noms des personnes qui ont fait des dons ou des legs à des établissements de bienfaisance ou d'utilité publique dans le département du Rhône:

Legs de Mme veuve Cabaud, domiciliée à Sainte-Foy-lès-Lyon et décédée: A l'hospice de Sainte-Foy-lès-Lyon, 5.000 francs nets; à l'Œuvre des malades pauvres d'Ainay, 2.000 francs nets; à la Fabrique d'Ainay, à Lyon, 1.000 francs nets pour messes; à la Fabrique de Sainte-Foy-lès-Lyon, 1.000 francs nets pour messes.

Legs de M. Barthélemy Guinard, domicilié à Lyon, rue Moillère, 5, et décédé: A M. le curé de la paroisse de la paroisse St-Bernard: 4.000 francs pour les pauvres de la paroisse. Si le bureau de bienfaisance réclamait ce legs, j'entends que la répartition soit faite par M. le curé: 2.400 francs pour l'entretien de la chapelle de la Sainte-Vierge de ladite paroisse.

Legs de Mlle Mazancieux, domiciliée à Saint-Jean-de-Tousias et décédée: A la fabrique de l'église de Saint-Jean-de-Tousias, 200 francs.

Legs de Mlle Laveur, domiciliée à Arbussonnas et décédée: A la commune d'Arbussonnas, 2.000 francs pour l'installation d'une horloge au clocher de l'église.

A l'hospice de Villefranche, 4.000 francs pour les malades de la commune d'Arbussonnas: Aux Bureaux de bienfaisance et d'assistance d'Arbussonnas, 1.000 francs pour secourir à domicile les malades et les infirmes et pour les personnes chargées de famille.

Aux Bureaux de bienfaisance d'Arbussonnas, 500 francs; A la commune d'Arbussonnas, 500 francs pour cultiver la croix du cimetière.

A la Fabrique d'Arbussonnas, 2.000 francs pour des prières et des messes; A la Fabrique d'Arbussonnas, comme messes pour inscriptions au nécrologe des paroissiens de la commune et pour une messe annuelle à leur intention.

Legs de Mme veuve Parrache, domiciliée place Pruis-de-Chavannes, 3, à Lyon, et décédée: Le legs à M. le curé de la paroisse de la Sa-

demption, la somme de six mille francs pour les pauvres de l'Œuvre des Dames de la Miséricorde, à condition que ces six mille francs soient versés à la caisse de chaque mois, pendant six ans, pour le repos de mon âme.

Je donne à l'Œuvre des Petites-Sœurs des pauvres de la Ville de Lyon la somme de six mille francs de la somme de six mille francs par an pour cela. D'autre part, le curé de Bron réside à plus de trois kilomètres et la paroisse de Montchat n'est pas du diocèse de Grenoble.

Aux Deux Passages. — Demain, premier vendredi du mois, vente de Coupons et Articles confectionnés déclassés aux Annonces.

Exposition d'affiches de la deuxième fête de dessin. — A la première annonce de cette exposition nous sommes impressionnés de nous rendre aux passages et nous engageons vivement nos lecteurs à lui faire une visite.

La commission de la deuxième fête du dessin qui ne néglige rien pour la réussite de cette œuvre a su réunir des croquis dignes d'éloges; nous adressons nos plus vives félicitations aux concurrents.

Cette commission nous ménage des surprises pour le concert, qui comparé d'après nos premiers renseignements, tout ce que Lyon compte d'artistique; nous en reparlerons d'ailleurs sous peu.

La tombola s'annonce merveilleuse et dépassera de beaucoup par son éclat sa précédente. Lots de soieries, peintures, objets d'arts, tels sont les éléments que l'on pourra voir dans quelques jours dans un de nos grands magasins du centre.

Les lots sont reçus au siège, café Antoine, place Croix-Paquet, la première liste des généreux donateurs va paraître incessamment, prière de les faire parvenir au plus tôt.

Une première à la Croix-Rouge. — Dimanche, 13 septembre, au patronage Saint-Denis, première représentation de *Bistacole... Pan!!!*

Croix-Rouge-Revue, l'œuvre inédite, en vers et à grand spectacle de MM. H. Bidal, Jude Algran et J. des Verrières.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cet essai de décentralisation d'art et volontiers nous l'indiquons à nos lecteurs comme une tentative de bonne augure.

Un programme de quatre actes et neuf tableaux, des scènes du plus désoyable comique ou épreintes au souvenir d'un passé disparu, d'une ineffable mélancolie, de beaux décors tout neufs, une verve endiablée, des rires qu'étouffent des larmes, un discret accompagnement symphonique, une pantomime, des féeries, enfin, pour couronner le tout, l'interprétation de l'œuvre par le cercle artistique de la Loire — voilà bien ce que nous attendons.

Seulement des nécessités majeures réduisant à leur minimum le nombre des places des représentations, il n'est que temps pour eux d'aviser: la première ne serait pas pour eux.

Rideau, 5 h. Cartes et programmes dans les principales librairies et au local (77, Grande-rue de la Croix-Rouge).

Pendant les Chaleurs. — Pharmacie du Serpent. — Médicaments toniques, hygiéniques, anaplectiques. — Boissons rafraichissantes. — Sels digestifs et gazeux. — Préparations antiseptiques, désinfectantes et anti-épidémiques...

DEMANDES EN QUINA CHABLY Chez soi, il faut toujours avoir de l'Ellixir de Bon-Secours, souverain dans la plupart des indispositions. Le lacon: 2 francs. Exiger partout la marque Ellixir de Bon-Secours.

FAITS DIVERS

Un Sauveteur. — Mercredi, après-midi, le nommé Labrot, cordonnier, a été sauvé par M. Vacher, 7, rue Cornavert, se baignant au canal de Jonage, quand, tout à coup il disparut.

A ce moment, passait M. Louis Rodier, manœuvre, 18 ans, qui, tout habillé, se jeta à l'eau et lui saisit heureusement pour le ramener sur la berge.

Après un quart-d'heure de soins, l'inanité revint à la vie.

Nos félicitations à M. Rodier, qui a risqué sa vie pour sauver un de ses semblables.

Un escroc. — Un escroc, se faisant passer pour le neveu de M. Combes, directeur de l'imprimerie Vitte, rue de la Quarantaine, 18, se présente chez des personnes en quête d'emploi, auxquelles il offre une place dans la maison Vitte et se fait remettre à titre de cautionnement une somme variant de 15 à 30 francs.

Voici le signalement de ce chevalier d'industrie: âgé de 22 ans, taille 1'65, blond, moustache naissante, coiffe d'un chapeau sombre et d'un pantalon bleu, vêtu d'un complet sobre pointillé de blanc.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à sept heures et demie, chez Mme Carotte, épicière, avenue de Saxe, 188.

Le feu, qui avait pris naissance dans un lit placé dans une soupenne, a été éteint à l'aide de sacs d'eau et de couvertures.

Le feu s'est déclaré, hier soir, chez M. Maria Gabriel, couturier, rue François-Dauphin.

Le commencement d'incendie dû au mauvais état d'une cheminée a été rapidement éteint à l'aide de quelques sacs d'eau.

Les dégâts sont évalués à 250 fr. environ.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, hier, aux arrestations suivantes: Jules B..., camelot, pour menaces de mort sous condition; Jean-Louis A..., 26 ans, interdit de séjour à Lyon; Irma D..., 20 ans, fille d'un saisi; Jean-Louis A..., 20 ans, interdit de séjour; Maria F..., 19 ans, garçon boucher et Antoine G..., 24 ans, serrurier, pour agression nocturne, cours Lafayette.

Les voleurs. — Pendant que M. Marty, défilant, nous a dit, le samedi 27, l'assaut de son domicile hier soir, à sept heures, un mal faitier entra dans le café et rajusta le contenu de la caisse, une somme de sept francs.

IMMENSE INCENDIE A Ancey. — La poste détruite. — Les blessés. — 600.000 fr. de dégâts.

Hier soir, à minuit moins un quart, a nouvelle rue Jean-Jacques Rousseau édit mise en émoi par les appels de M. Albedi, avocat, qui voyant des flammes s'échapper d'une maison avertissait les habitants.

Le feu se propageait avec une rapidité inouïe. Malgré les efforts combinés de toutes les pompes de la ville, qui en moins d'une demi-heure étaient mises en batterie, l'hôtel des postes et cinq maisons de la rue Royale n'étaient en peu de temps qu'un vaste brasier.

Les pompiers réussirent heureusement à préserver le rez-de-chaussée de l'hôtel des Postes, où se trouvent installés les bureaux.

Au matin seulement, après plusieurs heures de travail, le feu fut éteint circonscrit.

L'imprimerie du journal Les Alpes, ayant été inondée par les eaux, le journal n'a pu paraître.

La tourle supportant les fils du télé-phoné-à-câble pesant 5.000 kilos, s'est abîmée en démolissant tout ce qui l'avoisina.

A un malheureux déplorer des accidents de personnes. Deux pompiers ont été assez grièvement blessés: ce sont le sergent Charles Rouvier et le caporal Lejeune. Le sieur Alexis Gruffaz a été égale-ment atteint par des débris de matériaux incendiés.

On nous signale comme s'étant particulièrement distingués les habitants de la rue Jean-Jacques-Rousseau, les soldats du 9^e de ligne, du 11^e chasseurs et les employés du P.-L.-M.

Les pertes sont évaluées à environ 800.000 francs. Les locataires sont absolument dénués de tout.

A demain de plus amples détails.

BOURSE DE LONDRES

Consolidés... Rio-Tinto... Goldfields... Chartered... Ferme, Antiferres sout.

LE CAS DE M^{re} GEAY

Rome, 31 août. — L'évêque de Laval s'est rendu ce matin devant la congrégation du Saint-Office pour faire sa soumission canonique.

GRAVE ACCIDENT

Vouziers, 31 août. — Un accident s'est produit cette nuit dans un cantonnement du 147^e régiment d'infanterie.

Un groupe de militaires était cantonné dans une salle de gymnastique; vers minuit, une partie de la toiture s'effondra, ensevelissant une vingtaine de soldats.

Une quinzaine de militaires sont blessés. Les autorités militaires procèdent à une enquête pour établir les responsabilités.

LES REPRESENTATIONS DE BEZIERS

Beziers, 31 août. — La deuxième Armide, de Gluck, a eu lieu par un soleil superbe; les 8.000 spectateurs ont été enthousiasmés par l'œuvre et la parfaite interprétation.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Angers, 31 août. — Au conseil général du Maine, M. de Guillonnière a présenté un rapport sur l'enseignement et a attaqué le gouvernement. Le préfet a protesté et est sorti.

M. Desestres a défendu le gouvernement et l'enseignement laïque; le rapport a été ensuite voté.

Rouen, 31 août. — Le conseil général a émis le vœu que les fermières d'écoles congréganistes, fixées au 1^{er} octobre prochain soient ajournées, jusqu'à nouvel ordre pour toutes les localités où les écoles publiques ne sont pas actuellement en mesure de recevoir tous les enfants que leur âge oblige à la fréquentation scolaire.

Dijon, 31 août. — Le conseil général de Dijon a aujourd'hui adopté, par 17 voix et 6 abstentions sur 23 membres présents, le vœu que la séparation des Eglises et de l'Etat soit décidée aussitôt que possible et qu'une loi assurant en même temps la liberté et la police des cultes soit votée.

LA GRÈVE DE MARSEILLE

Une grave décision. — La grève générale des Dockers.

Marseille, 31 août. — Dans une réunion tenue cet après-midi, à la Bourse du travail, par les dockers, il a été décidé de faire appel de solidarité à tous les membres de la Fédération des dockers de France.

La grève générale serait déclarée à partir de demain, jeudi, premier septembre, dans les ports suivants de la Méditerranée: Port-Vendres, la Nouvelle-Adge, la Giotat, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Toulon, Bandol, Saint-Tropez, Cannes et Menton, pour le continent; Ajaccio et Bastia, pour la Corse; Oran et Alger, pour l'Algérie.

La Guerre Russo-Japonaise

L'IMPRESSION EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 31 août. — Des centaines, des milliers de Russes succombent; des escadrons coulent, les revers se succèdent; les Japonais avancent, les Russes se replient sans cesse; n'importe on ne songe ici ni au passage du Yalou, ni à Kim-Chéou, ni à Wosang-Kauni, ni à Hai-Tcheng, ni à Ta-Chi-Tohau, ni à tant de défaites enfin que ne relève aucune victoire.

Militaires, fonctionnaires, journalistes, patriotes, plébéens, la Russie entière semble conserver la plus grande sérénité et voir dans le général Kouropatkin le Fabius russe qui va maintenant récompenser sa patience.

Et, en effet, les troupes sont en nombre presque égal. Un officier supérieur télégraphiait récemment à Saint-Petersbourg que les Russes dépassaient probablement les Japonais d'à moins 10.000 hommes.

Quant on a appris que les Japonais marchaient rapidement sur Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de Liao-Yang, Katamjor n'a pas hésité à prédire l'imminence d'une grande bataille.

N'aurait que la résistance se préparait depuis plusieurs mois. On construisait lignes de défense sur lignes de défense. Les troupes descendant du nord en nombre sans cesse croissant.

Le 10^e et 17^e corps d'armée étant arrivés, il se restait plus au général Kouropatkin qu'à choisir son champ de bataille: il l'a fait devant la bouche de L

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including sections for 'CLOTURE A TERRE', 'CLOTURE AU COMPTANT', and 'OBLIGATIONS'.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including sections for 'TERME', 'PREM. COURS', and 'CHANGES SUR PARIS'.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

son cours, les réalisations produites par la réponse des primes ont été facilement absorbées. Le Métal a fléchi à 100. 57. 2. 6, à Londres. A New-York, l'Amalgamé a réactionné à 57. 25.

Argent à prêter dep. 3 1/2 0/0 aux pers. gênées. Remb. p. bill. mens. ou à long terme. Rien à payer d'avance.

Informations Financières: Recettes de la 33e semaine: Cacérés, du 13 août au 19 août 1904.

BULLETIN FINANCIER

LYON Lyon, 31 août. Liquidation Report. — Nos cours s'entendent 15 et 30 septembre.

TREBLA

Paris, 31 août. La liquidation s'effectue très facilement: l'argent est tellement abondant qu'il ne trouve pas d'emploi.

Large advertisement for 'CORDELIERS' featuring 'Demain, 1er Jeudi du mois' and 'AUX GRANDS MAGASINS DES'. Includes a list of clothing items and prices.

Advertisement for 'BARRAJA SANS COPAHU VÉGÉTAL NI MERCURE' for treating various ailments.

Advertisement for 'BYARRH' wine, described as 'VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA'.

Advertisement for 'S^U DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale' with contact information for Lyon.

Advertisement for 'TOUT-LYON ANNUAIRE' listing salons and legislators from Lyon and other regions.

Advertisement for 'ASTI-MOUSSEUX' by Michel Pérona, Chambéry, featuring a lottery-style promotion.

Advertisement for 'ANNONCES ET RÉCLAMES' and 'AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER'.

Advertisement for 'LE RAPPEL REPUBLICAIN' de Lyon, including subscription information.

Advertisement for 'ROGER-LA-MONTE' by Jules Mary, featuring a story about a man named Luversan.

Advertisement for 'ALBERTINY & C^{IE} Pâtes Alimentaires EXTRA'.

Continuation of the 'ROGER-LA-MONTE' story, detailing the events following Luversan's return.